



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pompes funebres

Question écrite n° 38260

Texte de la question

M Pierre Pascallon attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge de la consommation et de la concurrence, sur l'interet qu'il y aurait a mettre les pompes funebres en situation de concurrence afin de baisser les prix demandes pour un enterrement, prix qui sont exorbitants pour les familles de condition modeste. Il lui demande s'il entend prendre des mesures en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38260

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : consommation et de la concurrence

Ministère attributaire : consommation et de la concurrence

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1227